



DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES



COMITÉ ALPES
MARITIMES
FFHANDBALL



« Esterel Gallery » - Maison Régionale des Sports - 809, Boulevard des Ecureuils - 06210 Mandelieu
☎ 04 92 97 46 73 ✉ 6306000@ffhandball.net ➔ www.comite06handball.fr

Madame la Présidente, Monsieur le Président
Clubs engagés U13 ans Masculin
Qualification Région Sud

Mandelieu le 24 mai 2026

Objet : Qualification Championnat U13 ans Masculin Région Sud Saison 2026-2027

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

La 3^{ème} journée des qualifications Région Sud 2026-2027 U13 Masculins se déroulera de la manière suivante :

Samedi 30 mai 2026 Gymnase Bréa à St Martin du Var

M1 - 10H00 : O. ANTIBES JLP HB vs VILLENEUVE LOUBET HB

M2 - 11H05 : VILLENEUVE LOUBET HB vs CAVIGAL NICE HB

M3 - 12H10 : CAVIGAL NICE HB vs O. ANTIBES JLP HB

Le repos entre les matchs M1/M2 et M2/M3 doit être au minimum de 20 minutes.

A l'issue de cette journée, les équipes classées 1^{er} et 2^{ème} sont qualifiés pour le championnat Région Sud 2026-2027.

En souhaitant la réussite de votre club pour cette compétition, je vous prie d'agréer, madame la Présidente, monsieur le Président, mes sincères salutations sportives.

Laurent GUELDRY
Président CDOC





DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES



COMITÉ ALPES
MARITIMES
FFHANDBALL



«Esterel Gallery» - Maison Régionale des Sports - 809, Boulevard des Ecureuils - 06210 Mandelieu
☎ 04 92 97 46 73 ✉ 6306000@ffhandball.net ➔ www.comite06handball.fr

REGLEMENT PARTICULIER QUALIFICATION REGION SUD U 13 MASCULIN

Seuls les joueurs ayant une licence de type A, B, D, JEA, JEB ou JED millésimées 2024-2025 peuvent participer aux qualifications territoriales **dans la limite de 3 non A. Les licences C sont interdites**

Les clubs sous convention en 2025-2026 peuvent se présenter sous le nom de ladite convention. Si une convention est en cours de constitution, les clubs peuvent se présenter en leur nom propre avec ses joueuses.

- Les rencontres se jouent en 2 x 15 minutes et 5 minutes de repos. Ballon Taille 1 ; 1 TME par période.
- Match gagné = 3 points, Match nul=2 points, Match perdu = 1 point
- Exclusion temporaire 1 minute
- Un carton rouge ou bleu n'interdit pas la participation pour la suite de la compétition.
- Pas d'individuelle stricte sur 1 ou 2 joueurs : Sanction : SPP
- Pas de changement attaque défense systématique sauf gardien de but.
- Les équipes doivent **obligatoirement** disputer les compétitions sous les couleurs de leur club. En cas de couleurs identiques des deux clubs en présence, c'est au club visiteur qu'il incombe de changer de tenue. Tous les clubs sont tenus de prévoir deux jeux de maillots (Y compris les gardiens de but).
- 14 Joueur par FDME et pour la journée. Aucun changement possible dans la même journée.
- **COLLE INTERDITE** : Sanction Perte du match par pénalité.
- La compétition est ouverte aux joueurs nés en 2014-2015-2016
- **Un joueur U13 Masculin ayant participé à un tour de qualification en U15 Masculin ne peut plus participer à la qualification Région Sud U13 Masculin. Sanction : match perdu par pénalité.**
- En cas d'égalité entre deux ou plusieurs équipes à l'issue de chaque tour, celles-ci seront départagées selon l'article 3.3.3 des Règlements Généraux des Compétitions FFHB.



SPONSOR
PRINCIPAL

